

***PROJET
D'ÉTABLISSEMENT
Multi accueil « 1,2,3 les p'tits loups »***

Table des matières

PRÉAMBULE.....	4
PROJET ÉDUCATIF.....	5
PROJET SOCIAL.....	6
ENVIRONNEMENT SOCIAL.....	7
OBJECTIFS GÉNÉRAUX.....	8
1. Développer et assurer le bien être des enfants.....	8
2. Développer et assurer le bien être des professionnels.....	9
I. La structure d'accueil : un cadre à respecter.....	10
1. Respecter le cadre de normatif et sécuriser la structure.....	10
II. L'accueil des familles.....	10
1. Rencontrer et Informer les parents sur la structure.....	10
III. L'enfant et la structure.....	11
1. L'accueil au quotidien.....	11
a. <i>Respecter le rythme de l'enfant.....</i>	<i>11</i>
b. <i>Assurer une séparation sereine à l'adaptation et pendant toute la période d'accueil.....</i>	<i>12</i>
c. <i>Créer et/ou entretenir le lien de confiance.....</i>	<i>13</i>
d. <i>Favoriser le détachement parent/enfant.....</i>	<i>13</i>
e. <i>Être informés.....</i>	<i>14</i>
2. Les activités.....	15
a. <i>Respecter le rythme de l'enfant.....</i>	<i>15</i>
b. <i>Développer l'imagination.....</i>	<i>17</i>
c. <i>Explorer, découvrir, expérimenter.....</i>	<i>17</i>
d. <i>Éveiller ses sens.....</i>	<i>17</i>
e. <i>Favoriser la socialisation.....</i>	<i>19</i>
IV. L'enfant et la sécurité.....	19
1. Sécurité affective et psychique des enfants.....	19
a. <i>Aider l'enfant à prendre confiance en lui, à être autonome.....</i>	<i>19</i>
b. <i>Accompagner l'enfant lors de la séparation, assurer son confort.....</i>	<i>20</i>
c. <i>Respecter le rythme de l'enfant.....</i>	<i>20</i>
d. <i>Créer un climat sécurisant.....</i>	<i>21</i>
2. La sécurité physique.....	23
a. <i>Sécuriser l'espace de vie.....</i>	<i>23</i>
b. <i>Sécuriser les moments de jeux.....</i>	<i>23</i>

V. L'accueil de l'enfant et ses besoins physiologiques.....	23
1. Le sommeil.....	23
<i>a. Répondre au besoin physiologique du sommeil.....</i>	<i>23</i>
<i>b. Assurer la sécurité et confort.....</i>	<i>25</i>
<i>c. Respecter le rythme de l'enfant.....</i>	<i>25</i>
2. Le repas.....	25
<i>a. Répondre à un besoin physiologique.....</i>	<i>25</i>
<i>b. Sécuriser les repas et respecter les préconisations diététiques en vigueur.....</i>	<i>26</i>
<i>c. Permettre à l'enfant d'être acteur de son alimentation (autonomie).....</i>	<i>27</i>
<i>d. Entretenir des relations agréables et conviviales.....</i>	<i>28</i>
<i>e. Alimenter les premiers mois.....</i>	<i>29</i>
<i>f. Accompagner la diversification alimentaire.....</i>	<i>30</i>
<i>g. Les allergies alimentaires : Le Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I).....</i>	<i>30</i>
3. Soin et santé.....	30
<i>a. Prendre soin de l'enfant.....</i>	<i>30</i>
<i>b. Accueillir l'enfant malade ou porteur de handicap.....</i>	<i>31</i>
VI. Accompagner et soutenir les parents.....	32
1. Accueil personnalisé.....	32
2. Échanges quotidiens.....	32
3. Axe de développement en lien avec d'autres services municipaux.....	32
VII. L'équipe.....	33
1. Définir des normes de qualité.....	33
2. Se qualifier et se former.....	33
3. Définir et créer des outils.....	34
<i>a. Premier outil : Les réunions, temps d'échanges.....</i>	<i>34</i>
<i>b. Deuxième outil : Le tableau de bord.....</i>	<i>35</i>
<i>c. L'agenda professionnel.....</i>	<i>35</i>
<i>d. Les fiches de transmissions ou d'observation</i>	<i>35</i>
4. Évaluer le projet.....	36

PRÉAMBULE

Des parents, des enfants et des professionnels

Au début de l'accueil, nous trouvons un environnement, une structure, des sections aménagées ou bien encore, pour l'accueil familial, une maison ou un appartement et puis ... nous trouvons des adultes accueillants qui attendent de recevoir des parents qui vont leur confier un précieux trésor, leur enfant.

Pour remplir leur mission de haute importance, la structure ou la maison d'accueil sont dotés d'équipements sûrs qui permettent d'assurer la sécurité physique de ce précieux petit être « en devenir ». Une réflexion permanente est menée quant aux différents chemins à emprunter pour permettre aux professionnels d'agir en cohérence, dans l'intérêt des familles et de ce petit enfant.

L'équipe décide de créer une atmosphère propice à cette période de l'enfance : pour ce faire l'équipe décide par exemple de donner des noms aux sections : trolls, elfes, et lutins.. tout un programme féérique !

Ces adultes bienveillants, conscients de l'importance de leur mission ont à cœur développer sans cesse leurs compétences, ce qui fait d'eux des professionnels accomplis et de confiance.

PROJET ÉDUCATIF

Le multi accueil *les P'tits Loups* est composé de 2 types d'accueil : l'accueil collectif et l'accueil familial.

La direction du multi accueil est assurée par une éducatrice de jeunes enfants assistée de deux adjointes également titulaires du diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants. Un médecin travaille en collaboration avec l'infirmière et l'équipe pour garantir le bon développement des enfants et veiller sur leur santé.

L'équipe du Multi-Accueil (collectif et familial) est pluridisciplinaire ; Elle est composée d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, de CAP petite enfance, d'une infirmière, d'un agent de restauration polyvalent et d'un agent d'entretien.

L'accueil collectif peut accueillir 30 enfants. Le service est ouvert de 8h à 18h15 pour des temps d'accueil. Il est souhaitable de limiter autant que faire se peut l'accueil de l'enfant pour son confort à une amplitude de 40 heures maximum par semaine.

L'accueil familial peut accueillir jusqu'à 21 enfants. Le service est ouvert de 7h30 à 18h30. L'amplitude horaire maximale d'accueil (tout confondu) est limité à 48h pour l'agent. Les enfants bénéficient d'une socialisation précoce grâce à des temps réguliers dans des locaux spécifiques collectifs. L'adjointe à la direction encadre et anime le groupe d'agents. Cet encadrement se déroule au sein des locaux et par l'exercice d'un travail à distance (utilisation des nouvelles technologies : courriel, SMS pour les échanges d'informations et l'envoi de support de travail). Les agents de l'accueil familial ont intégré ce mode de gestion dans leurs activités quotidiennes. Pour exercer leur activité à domicile, les assistantes maternelles sont détentrices d'un agrément.

Le multi accueil *les P'tits Loups* a su évoluer pour s'adapter au mieux aux besoins des familles : accueils avec planning variables, accueils à temps partiel pour aider les familles qui s'inscrivent dans une démarche d'insertion ou de ré-insertion, intégration sociale des enfants porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie chronique, accueil d'urgence (maladie, hospitalisation...). Dans la mesure du possible nous veillons à assurer une souplesse de fonctionnement du multi accueil pour nous adapter aux situations des parents en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. L'enfant peut évoluer d'un type d'accueil vers un autre tout en respectant son rythme.

Cet établissement fonctionne conformément :

- aux dispositions du décret N°2010-613 du 7 juin 2010, relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.
- aux instructions en vigueur de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), toute modification étant applicable.

30 mars 2021- PROJET D'ÉTABLISSEMENT MULTI ACCUEIL « 1,2,3 les p'tits loups »

- aux dispositions du règlement de fonctionnement ci-après. Il permet la régulation de la vie de l'établissement et des rapports entre les différents acteurs (professionnels, parents, enfants).

PROJET SOCIAL

La commune de Sainte-Savine fait partie est l'une des ville de la communauté d'agglomération troyenne (Troyes Champagne Métropole). Les services liés à la petite enfance relèvent de la compétence de la Ville.

La ville offre un cadre agréable à vivre avec des commerces de proximité, des services, un marché, une maison de retraite, une vie associative dynamique, des espaces urbains agréables dotés d'un patrimoine architectural atypique (maisons de villes, anciennes usines réhabilitées, maisons des années 30...).

L'offre culturelle participe à l'attractivité de la ville. Au centre culturel de *l'Art Déco*, des spectacles de cirque, des musiques du monde et un festival jeune public "*Cours z'y vite*" sont proposés. Le festival des "*Arts de la rue*" est un événement proposé à chaque rentrée. La médiathèque à travers ses animations, l'École de musique et de danse, la Maison de la science et l'Espace cinéma Pierre Chaussin participent à cette dynamique culturelle.

La ville étant bien desservie par le réseau de bus, l'accessibilité au service est rendue plus aisée pour les familles.

L'accueil collectif est localisé dans un bâtiment proche du centre ville et situé au sein d'un espace appelé Maison Françoise Dolto qui regroupe également les accueils de loisirs (maternel et primaire) et un gymnase (Volbart). A l'arrière, séparé par un parc de verdure, se trouve le bâtiment de la Maison des Viennes qui comprend un lieu de restauration scolaire, le Guichet unique d'accueil et de secrétariat du pôle Cohésion sociale et le service Animation de la Vie Locale.

L'accueil collectif comporte deux unités d'accueil (les Lutins et les Trolls), une salle de change, une salle de toilette, une lingerie, une salle à manger pour les Lutins, deux dortoirs, une pataugeoire et une cour dotée de structures de jeux. La structure dispose de vélos, trottinettes et divers supports pour les jeux en extérieur.

Le bâtiment dédié à l'accueil familial (rue Pierre Brossolette) est situé au centre ville à proximité de la mairie, de l'école de musique et de danse et de l'école Achille Payeur.

L'accueil collectif est accessible aux personnes à mobilité réduite ; le domicile de la plupart des assistantes maternelles l'est également.

La structure est fermée le samedi, le dimanche, les jours fériés et pour congés annuels, trois semaines complètes en août, une semaine entre Noël et le nouvel an.

A ces dates s'ajoutent une journée de fermeture pour temps de travail pédagogique, et une journée (dans la continuité de la fermeture) pour la réflexion autour du réaménagement des salles et du

30 mars 2021- PROJET D'ÉTABLISSEMENT MULTI ACCUEIL « 1,2,3 les p'tits loups »

domicile des agents de l'accueil familial dans l'optique de la préparation à l'accueil des nouveaux enfants.

La structure propose différents types d'accueils :

L'accueil régulier: Les besoins sont connus à l'avance (7h/sem, 32h/sem...) et sont récurrents, l'accueil est réalisé dans le cadre d'un contrat établi entre l'établissement et la famille. Ce type d'accueil fait l'objet d'un paiement mensualisé.

L'accueil occasionnel au prévisionnel: Ce type d'accueil donne lieu à un contrat d'accueil avec des réservations, les besoins sont connus au moins un mois à l'avance et sont communiqués à la structure (plannings variables des parents...).

L'accueil occasionnel: C'est un accueil ponctuel. L'enfant, connu de la structure (dossier d'inscription complet), est accueilli en fonction des places disponibles pour une durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme prévisible à l'avance.

L'accueil en urgence : Il fait suite à une situation extrême (hospitalisation ou décès dans la famille, demande PMI...) pour une durée momentanée.

L'établissement accueille les enfants dès 8 semaines et comprend une phase d'adaptation.

Les places sont attribuées en fonction de plusieurs critères de priorisation :

- résider à Sainte-Savine,
- exercer une activité à Sainte-Savine,
- âge de l'enfant,
- familles dont un enfant est déjà accueilli dans la structure dans le cadre d'un accueil régulier,
- familles orientées par les services de Protection Maternelle et Infantile, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Aide Sociale à l'Enfance...
- antériorité de la demande,

ENVIRONNEMENT SOCIAL

Le Service Petite enfance remplit une fonction sociale dans la commune en accueillant les enfants de tous les quartiers et de tous les milieux de Sainte-Savine. Les tarifs proportionnels aux revenus des parents permettent à tous les parents de bénéficier de ce service de qualité pour leurs enfants. Certaines aides ponctuelles de la Commission d'Action Sociale de la commune ou des services départementaux peuvent être demandées par les familles en rencontrant l'assistante sociale dans ses locaux de la mairie.

Le but est d'accueillir chaque enfant en répondant aux besoins des parents (accueil à temps complet ou non, choix personnel) dans le respect de l'enfant, de son rythme, de son individualité et en assurant une mixité des populations pour l'intégration et la prévention des inégalités sociales ou du handicap.

Nous travaillons en coordination avec les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Ils peuvent conseiller le service d'accueil aux parents qui en ont besoin ou pour lesquels les travailleurs médico-sociaux pensent qu'ils pourraient en tirer bénéfice. De même le service peut repérer des parents en difficultés avec leurs enfants et leur indiquer la consultation de PMI de secteur. Le service de PMI est aussi responsable de l'agrément des assistantes maternelles ainsi que de son renouvellement. La direction de l'« *Espace retrouvé* » après une consultation médico-psychologique nous adresse aussi des familles à la demande des parents.

Le secteur de l'Animation Vie Sociale (AVS) nous adresse également des familles qui participent au cours de français et d'alphabétisation et qui ont besoin d'un mode d'accueil le temps des cours.

Une partie de notre personnel se forme à l'accueil des enfants porteurs de handicap par des stages en immersion au sein d'établissements spécialisés tels que « Chanteloup » situé à Sainte-Savine (service d'éducation spécialisée, de soins et d'aide à domicile qui accompagne les enfants atteints d'un handicap moteur, visuel ou auditif)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Développer et assurer le bien être des enfants

Le petit enfant a besoin de l'aide de l'adulte : non seulement pour assurer sa survie, sa sécurité, son développement physique, mais aussi pour organiser sa perception de lui-même et du monde, à travers la communication corporelle, sensorielle, émotionnelle avec des partenaires de relation stables et grâce à la continuité des rythmes, des espaces et de l'environnement quotidien.

Cette aide de l'adulte lui est nécessaire pour intégrer ses propres limites corporelles, relier les événements et les divers aspects et fragments de son expérience, pour différencier les personnes et les choses. Cette aide lui permet aussi d'orienter, de canaliser ses élans et pulsions, pour préserver sa sécurité intérieure. Sans cet accompagnement, il est livré à ce qui bouillonne en lui.

Pour y parvenir, notre personnel veille à :

- Respecter le rythme de chaque enfant (repas, sommeil, acquisition de la propreté, jeu, apprentissages divers),
- Verbaliser (expliquer à l'enfant par des mots simples les différentes émotions, situations et actes vécus tout au long de la journée)
- Sécuriser physiquement et affectivement (repère du lieu et de la personne, accompagnement du doudou et tétine, attitude rassurante de l'adulte)
- Communiquer (de façon constante et transparente afin de créer un climat de confiance et un lien avec les familles)
- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement de chaque enfant
- Observer (connaître l'enfant et se fixer des objectifs de travail propre à chaque enfant)
- S'adapter (développement de l'enfant, psychomoteur, langage et alimentation, faire le lien avec la famille)
- Accueillir avec convivialité (parents comme enfants doivent trouver leur place et se sentir à l'aise au sein du multi-accueil), créer du lien, être à l'écoute et disponible

2. Développer et assurer le bien être des professionnels

Pour être en mesure de bien s'occuper des enfants et de répondre à leurs besoins de manière adaptée, les adultes devront eux aussi se sentir bien traités.

Pour ce faire notre équipe développe des outils de travail qui favorisent et assurent une sérénité et sécurité pour eux-mêmes.

➤ Le premier outil utilisé : **la communication**

- S'interroger sur ses propres mécanismes de communication et sa façon d'être. Ceci afin de mieux comprendre les attitudes que son comportement induit chez l'autre (collègue, parents comme enfant).
- Faire preuve de bienveillance envers soi même et d'auto-compassion. Être bien-traitant, c'est montrer de l'intérêt pour son métier et se questionner. Aller au-delà du « on a toujours fait comme ça » en continuant de s'interroger, de se former, de lire des articles.
- Faire preuve de bienveillance envers les autres (collègues, public accueilli notamment), utiliser le plus possible, le « je » plutôt que le « tu », perçu souvent comme accusateur.
- Participer aux temps d'expression et d'échanges organisés par la structure (réunions d'équipe, de sections, analyse de pratiques, entretiens individuels formels ou informels).

• Prendre conscience de ses émotions : **la joie, la colère, la tristesse, la peur, le dégoût, la surprise**. La moindre de nos pensées, chaque comportement, chaque désir ou croyance est motivée par une émotion, qui elle-même émerge d'un besoin. Les émotions sont essentielles à l'être humain et primordiales à l'élaboration de la pensée et du comportement.

➤ Le deuxième outil utilisé : **L'organisation générale du service**

- Créer des repères fiables pour les agents (planning, protocole, consignes...),
- Préserver la qualité des relations entre collègues. Une bonne ambiance générale de travail est propice au bien-être du personnel.
- Échanger autour des méthodes de travail.
- Réfléchir et créer des critères objectifs d'évaluation de la qualité du service rendu.
- Mesurer et évaluer les risques au travail afin de les limiter.
- Adapter les espaces et les outils afin de faciliter le travail, le sécuriser et le rendre efficient,
- S'accorder une confiance mutuelle, déléguer, responsabiliser les agents.

I. La structure d'accueil : un cadre à respecter

1. Respecter le cadre de normatif et sécuriser la structure

En France, nous disposons d'un cadre réglementaire et essentiellement normatif pour l'accueil du jeune enfant :

- **Le code de la santé publique**, qui définit les qualifications requises pour la composition des équipes, le nombre d'années d'expérience, le ratio d'encadrement auprès des enfants.
- **Les normes sanitaires et/ou de sécurité** qui concernent la construction, les équipements, les locaux, l'accessibilité, l'hygiène, aussi bien des lieux ouverts au public que des équipements à la disposition des enfants.
- **Les orientations de la Caisse Nationale des Allocations Familiales** définies dans la convention d'objectifs et de gestion.
- **Les préconisations du service de Protection maternelle et infantile** qui émet un avis concernant le lieu d'accueil. Le service contrôle l'adéquation des locaux, la taille des groupes, le fonctionnement, les propositions pédagogiques notamment.
- **Le règlement de fonctionnement**, nécessaire et propre à notre établissement, définit les droits et devoirs et les engagements de chacun.
- **Les protocoles spécifiques adaptés aux différents usages¹** dont la structure se dote pour son bon fonctionnement.

II. L'accueil des familles

¹ Protocoles de soin, de sommeil, de restauration collective, d'hygiène ou bien encore de sécurité du bâtiment (chaleur, froid, plan pratique de mise en sûreté...)

1. Rencontrer et Informer les parents sur la structure

Pour choisir le mode d'accueil qui leur convient les parents ont besoin d'informations. Ainsi, plusieurs supports existent comme :

- Le site internet de la ville de Sainte-Savine : www.sainte-savine.fr avec la présentation des deux types d'accueil (Vidéo de présentation de l'accueil familial, règlement de fonctionnement, photos du service...), présentation du **relais assistantes maternelles (RAM)** et des **autres modes d'accueil** existants sur le commune (assistantes maternelles libérales ou bien encore la maison d'assistantes maternelles « *Pomme Rose* »).

- Chacune des familles désireuses de se renseigner sur l'établissement se voit proposer un rendez vous avec la direction pour effectuer la pré-inscription. Au préalable, pour préparer la rencontre, il est proposé aux familles disposant d'un accès internet de se rendre sur le site de la ville pour prendre les premiers renseignements et de télécharger s'ils le peuvent, une fiche de pré-inscription. Sinon une fiche leur est remise lors du rendez vous.

La rencontre individualisée permet de connaître les horaires, besoins des enfants et des familles. Il permet à la famille d'obtenir un ensemble d'informations concernant les démarches à effectuer pour s'assurer de trouver un mode d'accueil qui correspond aux attentes, aux besoins réels et à leur projet d'accueil. La direction présente le fonctionnement, le projet pédagogique notamment et répond aux questions des familles sur l'offre d'accueil globale présente sur le territoire. Elle oriente vers d'autres services au besoin.

- Un courrier d'enregistrement de la pré-inscription est envoyé à chacune des familles dans lequel la procédure de maintien de la demande est stipulée.
- Il est demandé aux familles de confirmer leur demande chaque mois par écrit (mail ou courrier), ceci afin de maintenir un lien et un échange avec la structure. Ces confirmations permettent aussi d'aider les familles à affiner au fur et à mesure du temps, leur besoin d'accueil et d'actualiser les renseignements.
- Avant chaque commission d'attribution de places, la direction de la structure se met en lien avec chacune des familles ayant maintenue leur demande.

III. L'enfant et la structure

1. L'accueil au quotidien

a. Respecter le rythme de l'enfant

La notion de « rythme(s) » est un phénomène qui apparaît très tôt dans la vie de l'enfant (la vie fœtale). L'enfant possède ses propres rythmes biologiques. Le fait d'avoir conscience de l'utilité de construire des rythmes et d'organiser la vie du bébé en conséquence, sont fondamentaux pour le

développement moteur, affectif et cognitif de l'enfant. Construire prend du temps, car à sa naissance et dans ses premiers mois de vie, l'adulte va s'adapter au rythmes du tout-petit en répondant à ses besoins « à la demande ».

Ce n'est que progressivement que l'adulte va induire la notion de rythme « organisé » en proposant :

- Des rituels avant ou après le repas (temps de lectures, comptines), pour passer d'un temps à un autre...
- Les temps vont être proposés à heures régulières (repas, sieste...) pour créer un rythme collectif.

Pour s'adapter au rythme de l'enfant :

- Le professionnel verbalise ce qu'il propose en adoptant un ton serein et une voix posée.
- Au besoin, il accompagne la parole de gestes et de démonstrations physiques.
- Il recherche un équilibre entre « les activités encadrées » et le jeu libre : l'enfant étant un être en développement et en construction, le professionnel veille bien à lui laisser le choix. L'enfant a le droit aussi de préférer une position d'observateur.
- La qualité des relations affectives et des soins corporels devra être recherchée par l'adulte.

b. Assurer une séparation sereine à l'adaptation et pendant toute la période d'accueil

A son tout début de vie le bébé n'a aucunement conscience que sa maman et lui sont deux êtres indépendants. En se développant physiquement, mentalement et émotionnellement et en prenant de l'assurance, l'enfant va commencer à réaliser qu'il est une personne à part entière, un être avec son propre corps, ses propres pensées et sentiments. Il faut du temps pour que l'enfant prenne conscience de son individualité. Vers 6-7 mois, il réalise qu'il peut être séparé de son parent. C'est souvent durant cette période que l'angoisse de la séparation surgit (une période qui peut durer jusqu'à l'âge de 2 ans chez certains enfants).

En prenant confiance et en comprenant que ses parents reviennent, l'enfant réussit à être moins dépendant.

Une période d'adaptation est indispensable pour laisser le temps aux parents et à l'enfant de se séparer et aux professionnels de mieux connaître et cerner ses habitudes de vie.

Pour ce faire :

- Une fiche à compléter est remise aux parents dans le dossier d'inscription. Cette fiche est une trame, un support à la discussion lors du premier rendez vous avec les référentes de l'enfant.
- Un accueil progressif sur une ou deux semaines sera proposé (une heure d'accueil, puis deux heures le lendemain par exemple ; proposer la prise d'un repas ou d'un biberon aussi et finir la semaine par un accueil en petite journée).

- Le professionnel s'assurera pendant cette période d'adaptation que l'enfant ait quelques repères et liens avec ses parents (doudou, tétine ou bien encore un vêtement ou autre objet provenant de sa maison).

Le professionnel se rend disponible pour aller à la rencontre des parents et de leur(s) enfant(s).

- Le professionnel qui travaille la plupart de son temps à hauteur des enfants, se lève pour accueillir les parents.
- Il veille à ce que les enfants déjà présents dans la salle se sentent sécurisés pendant le détachement lors des transmissions d'arrivée (présence d'un autre agent ou bien simplement créer un climat propice au détachement).
- En début de journée, le professionnel recueille les informations à l'oral puis les retranscrit dans le cahier de transmissions.
- En fin de journée, le professionnel transmet les événements marquants aux parents (change, repas, activités, sommeil, état de santé).
- Le professionnel se montre accueillant, souriant, à l'écoute et ce, quelles que soient les circonstances.

c. Créer et/ou entretenir le lien de confiance

L'accueil marque le premier temps d'une rencontre. C'est une démarche active qui suppose de pouvoir s'ouvrir à l'autre et à la relation inconnue. Ensuite la création d'un lien de confiance réciproque entre parents et professionnels est essentielle pour l'accueil de l'enfant.

- **Le professionnel se montre sincère, assuré et confiant.** Il est respectueux de l'intimité des familles. Il discute avec eux de leur enfant dans le cadre des transmissions du matin et du soir. Pour aider le parent à imaginer un instant de vie de son enfant à la crèche, il peut lui raconter une ou plusieurs anecdotes.

- **Le parent doit se sentir accueilli et attendu au sein de la structure :**

Les parents ont besoin d'être dans une relation de confiance et celle-ci passe par le fait de se sentir écoutés, reconnus en tant qu'individus avec des attentes.

Pour être en confiance, le parent a besoin de se sentir en sécurité dans ce lieu et d'avoir l'assurance que son enfant s'y trouvera bien.

Toutes les informations concernant le fonctionnement du lieu d'accueil sont essentielles pour le rassurer.

C'est également parce que le parent se sent accepté tel qu'il est qu'il pourra parler librement de ses habitudes familiales, de ses peurs, sans craindre d'être jugé.

- **Les professionnels recherchent l'équité dans leurs relations aux familles, les parents étant tous différents, ils ont des besoins et des possibilités différentes.**

d. Favoriser le détachement parent/enfant

Les bébés naissent avec le besoin de créer des liens forts d'attachement avec des adultes affectueux et réceptifs.

Du côté du parent

- **Bien prévenir l'enfant de son départ en lui disant « au revoir ».**

L'enfant comprend très bien ce qu'on lui dit, même s'il ne comprend pas exactement les mots qu'on lui adresse ; il perçoit l'intention, l'émotion. Il est essentiel de parler à l'enfant, de lui expliquer qu'on le laisse mais qu'on reviendra. Cela permet de le rassurer. Ce discours sera tenu par le parent, puis repris par la professionnelle ensuite.

- **Une fois la séparation faite, il est important de ne pas revenir.**

Car cela n'aide pas l'enfant à comprendre le départ. Il pense parfois que s'il pleure et crie encore plus fort, sa maman / son papa va revenir. Une fois le « au revoir » et le bisou fait, il est préférable alors de ne pas revenir et de partir, même s'il pleure. Cela n'est pas évident, certes, mais les professionnels sont là pour l'accompagner ensuite et lui apporter le réconfort et la réassurance dont il a besoin.

- **Il est nécessaire aussi d'accepter que son enfant pleure.**

Il pleure pour témoigner son désaccord de voir que son parent le laisse. Il pleure parce que c'est un des seuls moyens qu'il connaisse pour s'exprimer. Les parents peuvent être rassurés : cela ne dure jamais très longtemps.

- ***Le temps de la séparation ne doit être ni trop court ni trop long. Il est important de prendre le temps de se séparer, mais il est préférable de ne pas rester trop longtemps car l'enfant peut penser que son parent va rester la journée, et la séparation risque d'en être plus difficile.***

Du côté du professionnel

- Le professionnel veillera à aménager l'espace de façon à favoriser une séparation en douceur c'est à dire créer un espace sécurisant pour les enfants déjà arrivés afin de se rendre disponible pour accueillir un autre enfant.

- Les professionnels devront être en nombre suffisant conformément au décret en vigueur pour les EAJE pour l'encadrement des enfants.

- Le professionnel devra répondre aux besoins de l'enfant avec assurance, tendresse, affection et constance.

- Le professionnel veillera à répondre le plus rapidement possible aux pleurs du tout-petit afin de lui éviter de ressentir du stress.

- ***Interagir tendrement avec l'enfant, le bercer, le maintenir dans ses bras dès que cela est possible.***

e. Être informés

- Les professionnels de la structure ont le devoir de transmettre aux familles les informations nécessaires pour assurer une continuité de la prise en charge de leur enfant à leur domicile.
- Des informations individuelles sont transmises à l'oral et certaines, celles qui concernent l'ensemble des familles sont diffusées via un logiciel de gestion par la direction de la structure. Les informations diffusées peuvent concernées d'éventuelles déclarations de maladies, des projets mis en place sur la structure, des rappels de périodes de fermetures ou bien encore des informations diverses en lien avec le projet de service.

- Les professionnels **se doivent aussi de questionner les parents** sur les différents éléments nécessaires à la prise en charge quotidienne : l'enfant a t'il passer une bonne nuit ? Si l'enfant a passé une mauvaise nuit par exemple : le professionnel devra demander si le sommeil a été entrecoupé, s'il a été malade ou fiévreux ? Auquel cas, a t-il reçu une dose d'antipyrétiques et l'heure à laquelle la prise a eu lieu ? A quelle heure s'est-il réveillé le matin ? Qui vient le rechercher en fin de journée ?

Pour les plus petits, le professionnel s'assure de noter l'heure à laquelle le biberon a été donné à la maison, si l'enfant a eu une ou plusieurs selles avant de venir le matin ...

- Le professionnel veille à reformuler aux parents les informations pour s'assurer de leur bonne compréhension.
- Le professionnel veille à recentrer l'attention sur la prise en charge de l'enfant et priorise les diverses informations recueillies en les notant dans son cahier de bord pour s'assurer une continuité de la prise en charge cohérente.

2. Les activités

a. Respecter le rythme de l'enfant

« Un enfant peut enseigner trois choses à un adulte : être content sans raison, s'occuper toujours à quelque chose et savoir exiger de toutes ses forces ce qu'il désire » : Paulo Coelho (romancier et interprète brésilien)

L'aménagement de l'espace et les attitudes de travail

Tout d'abord le professionnel pense et aménage l'espace en fonction des âges et du développement de l'enfant. Cet agencement peut évoluer au fur et à mesure de l'année parallèlement à l'évolution des enfants accueillis.

- Une des premières préoccupations de l'équipe est **le choix des jeux et jouets** qui doivent être conçus en respectant les normes de sécurité. Les jeux sont choisis aussi en fonction de ce qui va rassurer l'enfant et le valoriser. Aux tout-petits nous proposons des jeux de « causalité ». Exemples : j'appuie sur un bouton et ça sonne, je secoue le hochet et le grelot tinte. Le bébé découvre son environnement et développe ses sens en l'explorant.

Les attitudes de travail

*« L'enfant est éduqué par ce que l'adulte est, et non pas par ses bavardages » Carl Gustav Jung ,
(médecin psychiatre suisse)*

- Le sentiment de sécurité est procuré par **la posture de l'adulte ajustée selon l'action du moment** : l'action dirigée (l'adulte maîtrise le jeu // période d'apprentissage), l'action partagée (l'adulte participe au jeu // période d'amusement), l'action libre (l'adulte est référent du cadre // période de jeu).

En le regardant, en l'observant, le professionnel soutient l'enfant, l'encourage, le rassure, adapte les supports de jeux et il adapte aussi sa propre intervention.

Jeux libres

Le jeu libre est un moment où les enfants ont accès à divers jeux mis à disposition dans la salle. L'enfant explore, manipule et quelque fois, détourne la fonction initiale de l'objet selon ses envies.

- Le professionnel met à disposition des jeux et jouets qui correspondent aux besoins des enfants. Il fait donc des choix en amont (aujourd'hui: l'agent va mettre à disposition une caisse avec de grosses briques ; le lendemain, il proposera des puzzles). La quantité de matériel agit sur l'activité des enfants. Plus les jeux sont variés, plus ils permettent aux enfants des explorations différentes.
- L'adulte crée dans la salle, ou plus largement sur la structure d'accueil, des espaces diversifiés de jeux : par exemple des jeux d'encastrement pour le calme, des jeux moteurs pour satisfaire le besoin de bouger, une dînette « pour faire semblant » et imiter.
- Le professionnel doit aussi maintenir l'espace de jeu « prêt à jouer ». Les espaces de jeu doivent être lisibles et clairs pour les enfants.
- Enfin le professionnel incite l'enfant à jouer par la mise en place des situations de jeu.
- Le professionnel recherche un équilibre entre le « jeu traditionnel » à visée pédagogique et le jeu libre et spontané, ce jeu dont on attend aucun résultat.

Jeux /activités/temps dirigés

Pour grandir et mieux appréhender son corps et ce qui l'entoure, l'enfant a besoin d'être guidé par l'adulte :

- La structure propose des temps communs aux deux types d'accueil : baby-gym- jardinage- cuisine- lectures ...
- L'adulte laissera le temps à l'enfant d'agir à son rythme et découvrira les compétences et ses limites de chacun, sans jugement arbitraire.
- L'adulte adaptera sa position : directif ou observateur/accompagnateur « *n'aidez jamais un enfant à faire une tâche qu'il se sent capable d'accomplir seul* » Maria Montessori.

- L'adulte invitera l'enfant à faire seul et s'exprimer : il sera disponible à côté de l'enfant, le guidera oralement, l'encouragera à se faire confiance (« tu es capable »), valorisera son travail.
- L'adulte n'attendra pas de résultat conditionné.
- L'adulte ne projette ni ne formate le résultat attendu.
- Le professionnel acceptera la vision, la conception et l'interprétation de l'enfant.

b. Développer l'imagination

« Tous les enfants ont du génie le tout c'est de le faire apparaître » Charlie Chaplin (comédien, interprète et réalisateur britannique)

Tous les enfants ont de l'imagination et un potentiel de création. Cela se manifeste de différentes façons selon l'âge :

- L'adulte proposera diverses activités libres ou dirigées qui suscitent l'imaginaire, l'émerveillement (Jeux d'imitation seul, avec ses pairs, avec l'adulte) ainsi que des jeux d'imitation avec par exemple des déguisements, des malles de docteur, de la dinette, des jeux de bricolage... Il veillera à laisser à son enfant un temps d'observation afin de lui permettre de mieux interagir ensuite.
- Les moments de pause sont également nécessaires au jeune enfant. Le corps au repos, il se laisse bercer par le rêve et conduire par l'imaginaire. Il peut ainsi prendre le temps de s'inventer un “*quelque chose*” à faire, à penser, à imaginer. Cette apparente *inactivité* n'est alors ni le témoin de l'ennui, ni celui de la paresse, mais bien l'espace de vide nécessaire à penser, se projeter, choisir.

c. Explorer, découvrir, expérimenter

« Ne chercher pas à éviter à vos enfants les difficultés de la vie apprenez leur à les surmonter » Louis Pasteur (chimiste et physicien français).

Dès le plus jeune âge les enfants sont emplis du plaisir et du désir de découvrir ce qui les entoure.

Le jouet doit pouvoir stimuler :

- ✕ la vue : couleurs variées, des formes originales...
- ✕ l'ouïe : bruits, musique, parole...
- ✕ le toucher : matériaux différents à caresser, tapoter...

Les jeux proposés au bébé sont des mobiles, des portiques, des tapis d'éveil, des hochets, des jouets sonores ou musicaux.

À partir de 6 mois, les jeux de manipulation peuvent l'aider à développer ses compétences et sa motricité. Ils contribuent aussi à la compréhension du monde qui l'entoure.

d. Éveiller ses sens

« La fonction du milieu n'est pas de former l'enfant mais de lui permettre de se révéler » Célestin Freinet (instituteur français).

Que ce soit par le toucher, l'audition, le visuel, le goût ou l'olfactif, les sens sont mis en œuvre pour que l'enfant se développe harmonieusement. Tous les sens sont étroitement liés. Une seule activité peut donc travailler un, deux ou trois sens en même temps.

Le professionnel planifie des activités dirigées ou libres au quotidien qui touchent les sens et ce, dans toutes les situations. Par exemple : souffler sur différentes parties du corps en nommant la partie du corps touchée, parler au bébé, lui chanter des petites comptines, agiter un objet sonore près de sa tête et l'inciter à tourner la tête en direction de l'objet, établir un contact visuel, faire des bulles de savon, imiter le son des animaux lorsque l'adulte présente des figurines, faire des vocalises avec bébé en répondant en écho à ses vocalises (*da, ma, hé...*)...

L'équipe est attentive à :

- Offrir à l'enfant la possibilité d'explorer seul, avec l'adulte ; l'accompagner si besoin, guider sa main, être attentif à ses réactions (plaisir, peur, questionnement).
- Verbaliser autour de ce que l'enfant vit. Le professionnel peut questionner aussi l'enfant sur ce qu'il est entrain de faire. Ce questionnement permet de stimuler la parole. Mais Il n'est pas toujours indispensable de solliciter l'interaction verbale. Parfois l'enfant a seulement besoin de se retrouver seul dans son monde imaginaire .

Les sorties

Le jeune enfant a un besoin vital d'air, de lumière et de soleil, c'est pourquoi il est recommandé de le promener régulièrement dès que possible. Assister à un spectacle s'avère très stimulant ! Sortir, s'aérer, découvrir le monde extérieur, tout un programme !

Pour ce faire :

- Les professionnels proposent des sorties à pied ou bien en poussette. Les destinations sont diverses : se rendre régulièrement sur les temps de regroupements à l'accueil familial, promenade au marché, le long de la voie verte des « Viennes », aller à la médiathèque ou bien simplement faire un parcours dans un quartier choisi de la Ville. Les heures et durées des sorties sont évidemment effectuées en fonction de l'âge de l'enfant et surtout de la saison, de la météo et de l'environnement.
- Le professionnel est toujours sensible à la notion fondamentale de plaisir de l'enfant. Si l'enfant plus grand n'a pas envie de sortir, il est inutile de le lui imposer. Néanmoins l'adulte se doit de susciter l'envie de sortir.

« L'expérimentation prime à la performance (l'échec, les tentatives font parties de ces expérimentations), l'encouragement est à l'enfant ce que l'eau est à la plante. » Rudolf Dreikur (médecin et enseignant autrichien).

e. Favoriser la socialisation

L'adulte va jouer son rôle « d'initiateur au monde social ». Les règles, le respect de l'autre et de soi vont permettre d'offrir un monde compréhensible et cohérent à l'enfant.

- **Dire « non » ou « stop » à l'enfant, le maintenir par la parole et par le geste** clairement limitatif, suppose que le professionnel ne soit pas trop habité par la peur du conflit et celle de perdre « l'amour » de l'enfant. La confiance et la sécurité de l'enfant découlent de cette clarté.

- **La limite est génératrice de frustrations.** Ces frustrations même minimales à nos yeux d'adultes demandent à être, non pas justifiées, mais accompagnées dans les émotions qu'elles suscitent.

« L'enfant mérite que l'on respecte ses peines même si sa cause n'est que la perte d'un caillou. » Janusz Korczak (pédiatre écrivain et éducateur polonais)

- **Accompagner la limite donnée**, c'est aussi présenter des perspectives positives, faire valoir à l'enfant le possible, le permis, ce à quoi on peut dire « oui ». Cela suppose et requiert de la disponibilité.

- **Être avec l'autre, « jouer » à deux ou à plusieurs.** La délicatesse, l'attitude prévenante et polie de l'adulte à son égard constituent sans doute la meilleure et la plus naturelle des préparations selon notre équipe.

- Le professionnel encourage l'enfant à **faire avec autrui. Aider l'autre, partager** valorisent. L'enfant prend conscience qu'il y a un autre, semblable mais différent, avec des potentialités, des limites, des émotions et des désirs, qui peuvent se confronter, se compléter et/ou se partager ensemble (développement de l'entraide et de la bienveillance et apprentissage du désaccord et du compromis).

- Le professionnel accompagne l'enfant pour qu'il regarde comment l'autre « fait », l'effet miroir.

- Le professionnel demande à l'enfant de respecter des consignes lors des activités dirigées/encadrées, selon l'âge et le niveau de maturité de l'enfant. Il se peut que l'enfant ne soit pas en capacité de respecter les consignes. Dans ce cas le professionnel devra adapter l'activité à cet enfant. Parfois certains enfants ont besoin pendant ces temps d'activités dirigées, d'avoir le sentiment de maîtrise et, parfois, il détournera l'activité proposée en se l'appropriant autrement.

IV. L'enfant et la sécurité

1. Sécurité affective et psychique des enfants

a. Aider l'enfant à prendre confiance en lui, à être autonome

« *La confiance en soi dans la vie ne se décide pas, elle nous est donnée par les autres, d'abord par les parents puis par l'entourage* » Catherine Gueguen (pédiatre français)

- Le professionnel perçoit et interprète les signaux verbaux et non verbaux de l'enfant de manière adéquate et rapide.
- Le professionnel accepte le besoin d'attachement du bébé (ne pas penser qu'il « fait du cinéma » ou la comédie).
- Il se doit d'être sensible à la détresse de l'enfant.
- Il soutient l'exploration du tout-petit et favorise la résolution de problèmes avec lui.
- Il reconnaît, respecte, recueille et régule les émotions du bébé et du jeune enfant.
- Il accompagne les émotions de l'enfant, pose des mots dessus, les nomme pour lui permettre d'apprendre à les comprendre et les gérer. Il propose des solutions matérielles ou immatérielles allant dans ce sens.
- Il respecte le rythme de l'enfant.
- Il fait sentir à l'enfant qu'on comprend ce qu'il ressent sans être soi-même inquiet.
- Au travers de la référence, féliciter l'enfant, verbaliser.
- Manifester de l'intérêt dans ce que nous dit l'enfant ou ce qu'il voudrait nous dire.
- Répondre à ses besoins en les reconnaissant.
- L'adulte ajuste sa posture : le regard d'un bébé au sol ne dépasse pas 30 cm de hauteur. L'adulte doit imaginer la perspective de l'enfant pour percevoir l'environnement immédiat de celui-ci et ainsi pouvoir s'ajuster, se mettre à sa hauteur. Il est souhaitable d'éviter les entrées et les sorties qui peuvent paraître inquiétantes.

b. Accompagner l'enfant lors de la séparation, assurer son confort

« *La route* » commence à la naissance. C'est une épreuve pour le « petit d'homme » qui doit à la fois quitter le corps de sa mère et passer d'un espace aquatique au milieu aérien.

Chaque enfant est unique, chaque famille est unique, chaque anxiété de séparation est unique... Les agissements pour prendre en charge cette séparation sont donc singulièrement spécifiques à l'enfant et à sa famille. Le professionnel par son attitude toute entière va aider l'enfant à se sécuriser en toutes circonstances.

- L'adulte doit se montrer empathique (capable de se mettre à la place dans autrui, de percevoir ce qu'il ressent), montrer.
- Être disponible, souriant, verbaliser.
- Être la transition entre le parent et la salle (prendre l'enfant dans ses bras : le parent nous le confie), « l'enlacer », le rassurer jusqu'à ce qu'il soit serein.

c. Respecter le rythme de l'enfant

L'attachement à la personne de référence est indispensable pour la sécurité intérieure de l'enfant. Cela implique de la part de l'agent, un savoir être qui fait confiance aux compétences de l'enfant, tout en posant des limites sécurisantes. L'attachement qui lie l'adulte à l'enfant permet à ce dernier d'évoluer vers sa propre capacité à établir des liens.

- Le professionnel offre une relation à l'enfant consciente et affectueuse qui intègre un apport éducatif dans un juste dosage entre maternage (soins, attentions, câlins) et la mise en place des limites socialisantes.
- Prendre en compte les transmissions des parents pour s'adapter.
- Noter les informations principales sur le cahier-outil : fiches individuelles par enfant.

d. Créer un climat sécurisant

- Organiser l'environnement en introduisant progressivement des règles de vie (simples et stables) limitées en nombre et présentées sur un mode ni moralisateur, ni injonctif ou menaçant.
- Respecter l'importance du doudou, de la tétine comme objet transitionnel et sécurisant.
- Créer un lien de confiance avec les parents (qui sont les premiers éducateurs des enfants), en privilégiant l'échange.
- Créer un cadre le plus prévisible possible avec des repères - dans le temps par une continuité permanente, précise et quotidienne des différents moments de la journée - dans l'espace, maintenir une stabilité (meubles, jeux...). En cas d'aléas (agent remplaçant par exemple), les repères de l'enfant sont maintenus.
- Lorsque le professionnel sent que l'enfant est suffisamment sécurisé, il est souhaitable de proposer de la nouveauté, de la spontanéité pour provoquer un intérêt différent pour son environnement.
- Consacrer du temps à l'enfant : être « réellement » avec lui, en interaction.

Parfois le professionnel se mettra volontairement à distance et continuera d'assurer la sécurité physique de l'enfant. Cette sécurisation à distance qui concourt à la sécurité affective est possible et souhaitée lorsque l'enfant a déjà acquis une certaine sécurité de base. Par cette attitude, l'adulte démontre à l'enfant qu'il est en capacité de jouer seul, ou avec les autres sans qu'il soit besoin d'intervenir directement. Ce professionnel est présent et attentif. Il adopte une position d'observateur. Cette posture professionnelle permet aussi d'ajuster sa prise en charge grâce aux informations collectées.

Le professionnel ne punit pas les enfants, il leur parle ou montre ce qu'il est « permis de faire »,

« Nul enfant pas plus que l'adulte n'aime être commandé d'autorité » Adèle Faber et Elaine Mazlish (éducatrices américaines)

Par exemple, un enfant perçu comme « turbulent », mettant en doute la sécurité ou la sérénité des autres, devra être pris en charge en dehors du groupe. Ceci afin de l'aider à se calmer. L'adulte devra tenter de percevoir les sentiments de cet enfant pour en tenir compte et adapter sa réponse. Un coin « émotion » peut être créé. Le support d'images ou de photos permettra d'évoquer diverses émotions (colère, tristesse, peur, joie...).

« L'enfant a le droit d'éprouver de la colère, c'est l'émotion naturelle de la frustration » Isabelle Filliozat (psychothérapeute française).

Certains enfants en colère ne parviennent pas à s'apaiser seuls, ils ont besoin de l'adulte. Ce dernier devra rassurer l'enfant en le câlinant, en s'asseyant à côté de lui, en lui confiant un objet (exemple : un moulin à vent sur lequel il lui est proposé de souffler) afin de l'aider à retrouver sa sérénité.

« Quand un enfant est bouleversé, la logique ne fonctionne que si nous répondons d'abord aux besoins émotionnels de son cerveau droit » Dan Siegel et Tina Bryson (psychothérapeutes).

« Si l'on veut améliorer le comportement, il faut d'abord s'occuper des sentiments » Haïm Ginott (enseignant et psychologue Israélien) .

Quand un enfant ne semble pas se rassurer malgré ce qui lui est proposé et qu'il semble être en mal être, le professionnel doit réfléchir, collégialement à la situation. Les professionnels formulent des propositions et la situation est abordée avec la famille.

L'équipe part du fait qu'un enfant ne fait pas exprès d' «embêter». Lorsque l'enfant semble avoir une attitude agressive, l'adulte **lui accorde une attention visuelle positive et souriante** (contenance visuelle). Pour permettre à l'enfant de changer de comportement, l'adulte commence par considérer ce comportement autrement. Le professionnel se questionne : pourquoi l'enfant agit-il ainsi ? Que veut-il me faire comprendre ? A-t-il ce comportement avec les autres intervenants ? Est-ce que ce comportement serait induit par mon attitude, ma posture ou bien encore induit par la prise en charge en générale ? Les professionnels veilleront à se concerter pour proposer (quand cela est possible) des temps réguliers à l'extérieur de la section, au cours desquels ils pourront se décharger de leur tension, de leur stress accumulé. Toute proposition bienveillante sera entendue.

L'adulte **instaure des temps d'échanges positifs** avec l'enfant régulièrement dans la journée. Ce peut être un câlin, un jeu, une histoire... De nombreuses agitations d'enfants en section résultent simplement d'un manque d'attention individualisée de la part de l'adulte ou bien le contraire d'une focalisation trop importante sur le comportement d'un enfant.

Selon l'âge de l'enfant, le professionnel **n'hésite pas à l'entourer de ses bras** dès qu'il le sent « nerveux », notamment après la sieste (contenance physique) et à le bercer légèrement.

Le professionnel peut confier des petites missions à un enfant qui s'agite : celles-ci vont capter son attention, cultiver une estime positive de lui-même, d'autant plus si l'enfant est encouragé et félicité. Régulièrement le professionnel encourage l'enfant à participer à des d'activités dirigées (exemple : peinture, gommettes, activités à table...) afin de capter et diriger son attention.

Le professionnel peut proposer de jouer à faire des bulles ou de souffler dans une paille afin de réguler sa respiration, l'oxygéner, et ainsi le relaxer.

2. La sécurité physique

a. Sécuriser l'espace de vie

La sécurité est le fait de proposer un environnement adapté dans lequel les enfants peuvent évoluer sans se mettre en danger. Le référent PMI a pour mission de vérifier que les locaux sont aux normes, la responsable du service est chargée du bon respect de ses normes.

- Au quotidien, nous veillons à ce que le matériel, les meubles, les jouets ne soient pas endommagés et ne présentent pas de danger immédiat pour les enfants.
- Le ménage est fait quotidiennement pour que les locaux soient toujours dans un état de propreté pour l'accueil des enfants. L'effectif comprend une professionnelle responsable de la propreté des locaux.
- Les professionnelles dans leur ensemble sont garantes de la bonne tenue des locaux. Ainsi nous sommes toujours vigilantes à ce que les locaux soient toujours prêts et sécurisés dès que les enfants sont présents.

b. Sécuriser les moments de jeux

Une distinction sera apportée entre mise en danger et prise de risque pour les enfants. Un enfant dans son développement est toujours amené à prendre des risques : lorsqu'il passe du dos sur le ventre pour la première fois, lorsqu'il se met debout, lorsqu'il fait ses premiers pas, lorsqu'il apprend à monter une marche ou passer un obstacle...

- La prise de risque fait parti du développement normal de l'enfant. Cependant, cette prise de risque ne peut se faire dans n'importe quelle condition : tout danger immédiat doit être écarté.
- L'environnement de l'enfant doit être sécurisé pour qu'il puisse mener ses expériences psychomotrices sans danger.
- Les professionnels ont un rôle primordial dans cet apprentissage. Ils se doivent d'être présents pour encadrer l'enfant, pour l'encourager et le valoriser dans ses acquisitions pour le laisser tester ses limites.

V. L'accueil de l'enfant et ses besoins physiologiques

1. Le sommeil

a. Répondre au besoin physiologique du sommeil

L'un des éléments essentiels des rythmes de l'enfant est l'alternance veille/sommeil. Il est primordial de respecter ses besoins en la matière. Le sommeil est une phase de vie à part entière au cours de laquelle le corps récupère et se régénère. Chez l'enfant le sommeil est particulièrement important. Dormir l'aide à grandir, à mémoriser ce qu'il apprend et à développer son cerveau. En moyenne, un nouveau-né dort de 16 à 17 heures par jour, ce temps de sommeil décroît avec l'âge.

La sieste fait partie des phases indispensables pour les plus petits. Le sommeil est constitué de petits trains. Chaque train constitue un cycle et un cycle a plusieurs phases.

- De la naissance à 2 mois : les trains courts se succèdent de façon rapide. Lors de la première phase, agitée, il bouge, grimace puis vient ensuite le sommeil calme. Au bout de 50 minutes, survient le sommeil intermédiaire : soit l'enfant se rendort soit il se réveille.
- De 2 à 6-9 mois les trains sont plus longs (70 min). Le sommeil agité devient le sommeil paradoxal. Tout le monde rêve. Le sommeil paradoxal laisse la place au sommeil lent puis au sommeil lent profond. Lors du sommeil agité le tout-petit fait des mouvements, l'activité cérébrale est intense.

Au collectif, les Trolls, c'est à dire les plus petits peuvent être couchés sur de petits matelas disposés au sol, des transats de repos ou bien dans un lit à barreaux selon leur développement, leurs besoins et leurs habitudes du moment. Les professionnels déshabillent les enfants, et les revêtent d'une tenue confortable pour le coucher adaptée à la saison (pyjama ou turbulette).

Les Lutins (les plus grands) disposent d'un couchage au sol.

- Un adulte est toujours présent dans le dortoir situé en dehors des salles d'activités.

A l'accueil familial, les enfants, selon l'âge, leurs besoins et leur sécurité affective, dormiront soit auprès du professionnel (pièce de vie), soit au sein d'une chambre individuelle ou bien encore dans une chambre collective avec un ou deux autres enfants.

Les conditions de sommeil et de sécurité sont identiques sur les deux types d'accueil

- L'espace pour dormir doit être repérable et désigné par l'adulte. Ce lieu doit être calme, pas trop lumineux, avec peu de stimulation.
- La température doit être comprise entre 17 et 19 degrés maximum.
- Le professionnel doit se montrer particulièrement attentif à ce moment de repos afin d'écartier tout risque potentiel.

- Les lits, transats, matelas sont aux normes en vigueur².
- Aucun jeux dans les lits ou tour de lit.
- Avant la préparation au coucher et au moment d'aller à la sieste le professionnel commence à baisser la voix et chuchote dans la mesure du possible (effet miroir chez l'enfant).

- Afin de respecter les rythmes biologiques de l'enfant, les professionnels ont besoin de connaître les indicateurs de chaque enfant. Pour ce faire, l'adulte observe avec attention les petits signes qui montrent que le bébé a sommeil (pleurs, babilllements ,yeux qui papillonnent, frotte les yeux, les oreilles, prend son pouce, son doudou...).

L'enfant plus grand ne peut pas passer brutalement d'une phase d'activité au sommeil. Pour l'accompagner, le professionnel met en place un rituel :

Les enfants sont invités à venir s'asseoir dans un coin dédié au calme et au repos pour la lecture d'une histoire. L'adulte parle doucement, voire chuchote, ralentit ses gestes, demande aux enfants de le suivre pour se rendre au dortoir. Les enfants vont se déshabiller et disposer leurs vêtements dans des casiers prévus à cet effet.

L'adulte offre une aide à l'endormissement : il peut chanter une berceuse, caresser les cheveux, tenir la main ...

- Mettre en place un rituel du coucher : pénombre, petite lumière, veilleuse, déshabillage, turbulette...

b. Assurer la sécurité et confort

Au fur et à mesure des réveils, les enfant sont pris en charge à l'intérieur et en dehors du dortoir.

c. Respecter le rythme de l'enfant

L'enfant n'est jamais réveillé. Son besoin de sommeil est respecté.

L'enfant n'est pas obligé de dormir mais il lui est proposé d'observer un temps calme dans son lit et de respecter le sommeil des autres.

2. Le repas

a. Répondre à un besoin physiologique

Le repas chez l'enfant répond à un besoin nutritionnel de l'organisme mais également à des besoins affectifs et relationnels. Déjeuner et goûter rythment les journées des bébés et des enfants plus grands quel que soit le mode d'accueil. Ce sont des temps d'échanges, de découvertes, d'apprentissage mais ces temps demandent aussi de la patience et de « l'immobilité ». L'ambiance, le décor, et le contenu de l'assiette bien sûr, tout cela participe du plaisir des repas.

2 Voir Protocole de sommeil

Au familial, le repas est confectionné avant l'arrivée des enfants pour permettre à l'adulte d'être disponible pendant le temps d'accueil de l'enfant. Les repas sont préparés selon les recommandations en vigueur³.

Le cadre

- atténuer et éviter autant que faire se peut les nuisances sonores, par la création d'un cadre propice, pièce insonorisée si possible.
- être vigilant soi-même en tant qu'adulte à bien poser sa voix.

b. Sécuriser les repas et respecter les préconisations diététiques en vigueur

La sécurité alimentaire et l'hygiène

En tant qu'établissement réceptionnant des plats confectionnés dans une cuisine centrale (liaison froide) nous sommes soumis aux normes HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point*) autrement dit, analyse des dangers et des points critiques en vue de leur maîtrise. C'est un processus en plusieurs étapes qui permet de contrôler l'hygiène dans les établissements.

Notre agent de restauration veille à respecter la procédure et mettre en application les protocoles.

En accueil familial, les agents sont tenus de respecter les mêmes règles d'hygiène et de sécurité pour éviter tout risque. Les professionnels des deux types d'accueil sont attentifs et tendent à répondre à 5 critères (identiques pour l'accueil collectif et en lien avec les normes HACCP):

1. « Main d'œuvre » : vêtements propres et maîtrise du lavage des mains⁴
2. « Milieu » : s'assurer du respect de la marche en avant (du sale vers le propre) ; le principe est de faire en sorte qu'un déchet ne se retrouve jamais en contact avec un produit sain. Par exemple : les viandes crues ne touchent jamais les viandes cuites. La vaisselle sale ne doit pas être entreposée à côté de la vaisselle propre en attendant d'être lavée ou rangée. Les cartons de conditionnement ne doivent pas être en contact avec les plans de travail...
3. « Matériel » : contrôler l'état du matériel et son entretien : nettoyage et désinfection des surfaces en contact direct avec les aliments (plans de travail, planches à découper, ustensiles, hachoirs, vaisselle...).
4. « Matière » : vérifier les dates de produit (Date Limite de Consommation, Date Limite d'Utilisation Optimale). Les matières premières et ingrédients entreposés doivent être conservés dans des conditions adaptées, notamment des conditionnements hermétiques, afin d'éviter toute détérioration ou contamination les rendant impropres à la consommation. La chaîne du froid

³ <https://www.ameli.fr/aube/assure/sante/themes/alimentation-adulte-equilibre-repas/alimentation-adulte-equilibre-repas>

⁴ Hygiène des mains simples et efficaces <http://inpes.santepubliquefrance.fr/grippeah1n1/pdf/affiche-hygiene-des-mains.pdf>

(entre 0 et 3° Celsius) ne doit en aucun cas être rompue et doit être contrôlée en permanence. Les denrées alimentaires conservées ou servies à basse température doivent être réfrigérées dès que possible. Les matériaux d'emballage ne doivent pas être une source de contamination.

5. « *Méthode* » : s'assurer d'appliquer des méthodes saines (en respectant des procédures comme vérifier scrupuleusement la qualité sanitaire des denrées que nous utilisons). Par exemple, jeter les produits dont la date limite de consommation est dépassée ou ceux dont le conditionnement est abîmé. Ne pas goûter les préparations avec les doigts (utiliser une cuillère propre et individuelle) ne pas souffler sur le contenu pour le refroidir. De la même manière, se laver les mains, porter un masque (si on est enrhumé par exemple). Ne pas laisser pas entrer d'animaux en cuisine (pour l'accueil à domicile...).

Les menus⁵

Le prestataire de service élabore des menus avec une diététicienne. Ensuite, ceux-ci sont soumis à la direction de la structure dans le cadre d'une commission trimestrielle.

Les menus sont étudiés en fonction de l'âge des enfants, de son développement et des goûts supposés des enfants.

En accueil familial, chaque agent élabore les menus de la semaine en tenant compte des règles élémentaires de diététique et en fonction des habitudes alimentaires des enfants à charge. Certains agents s'inspirent des menus établis par la société de restauration pour établir les leurs.

c. Permettre à l'enfant d'être acteur de son alimentation (autonomie)

L'ambiance du repas

Pour que le temps du repas se déroule bien, il est important d'offrir aux jeunes enfants l'opportunité de l'anticiper. Les professionnelles peuvent, en préparant des supports, rassembler les petits autour d'un temps calme, afin de diminuer considérablement l'ambiance faite de tensions et d'excitations.

- Annoncer le menu aux enfants, leur lire les différents plats proposés. Un support peut venir illustrer ce rituel.

Le lieu

- Au collectif, le repas a lieu dans une salle dédiée à cet effet pour les Lutins, et dans la salle pour les Trolls.
- A l'accueil familial, le repas est très souvent partagé dans la cuisine par l'ensemble des enfants accueillis.

5 Exemple de menus type fourni par le prestataire de service API pour le marché public en vigueur

Le repas : un temps d'expérimentation avant tout !

Il arrive un moment où l'enfant exprime l'envie d'imiter l'adulte ou les enfants plus grands qui l'entourent. Il va alors s'intéresser à la cuillère et réclamer de « *faire seul* ». L'adulte doit avoir confiance en la capacité de l'enfant et accompagner ce désir en lui donnant les moyens d'acquérir cette autonomie. On propose régulièrement une seconde cuillère : l'enfant est libre de faire ses propres tentatives, l'adulte garantit que les aliments arrivent jusqu'à la bouche.

Accompagner l'enfant dans sa prise d'autonomie

- Favoriser son autonomie : mettre la table, bavoir à enfiler seul, débarrasser, se servir seul...
- Privilégier les petites tables où l'enfant peut s'installer seul. Cette démarche est positive pour le professionnel qui n'aura pas besoin de porter l'enfant pour l'installer (protection du dos).
- Choisir ce qu'il souhaite vouloir manger tout en étant encouragé à goûter chaque aliment, l'ensemble du menu est proposé à l'enfant (entrée-plat-fromage/dessert) même si l'enfant a refusé l'un des éléments.
- **Proposer une petite quantité, puis proposer de nouveau à l'enfant car il peut apprécier le plat et cela atténue le gaspillage alimentaire aussi.**
- Réguler l'enfant dans sa vitesse d'ingestion (prendre le temps de mâcher, savourer, avaler) pour une bonne digestion.
- Réguler la quantité d'aliments selon la catégorie (féculents, légumes, protéines), l'âge de l'enfant et ses besoins nutritionnels (prévention obésité).
- Accompagner l'enfant dans la prise de conscience de la sensation de faim/de satiété pour l'amener à se gérer lui même (l'enfant n'est pas contraint de finir son assiette).
- Un verre d'eau est donné au début du repas, l'enfant le garde et redemande en fonction de ses besoins et/ou bien l'adulte lui propose à boire régulièrement le temps du repas.
- Verbaliser sur ce qu'il est entrain de faire/manger. L'adulte nomme les aliments pour que l'enfant qui redemande puisse nommer à son tour.
- **Rendre acteur l'enfant** (j'ai demandé une portion supplémentaire, donc j'en mange au moins un peu...) sans pour autant être intransigent.
- Règles de bonne tenue à table : calme, échanges, politesse, demeurer assis.

d. Entretenir des relations agréables et conviviales

« Un enfant peut enseigner trois choses à un adulte : être content sans raison, s'occuper toujours à quelque chose et savoir exiger de toutes ses forces ce qu'il désire »: Paulo Coelho (romancier et interprète brésilien)

- Les arrivées d'enfants au moment du repas seront limitées dans la mesure du possible.
- L'ensemble du matériel et des plats doivent être à la portée de l'adulte pour qu'il n'ait pas à quitter la table.

- Un adulte peut se lever pour découper et servir, et l'autre adulte peut quant à lui, rester assis avec les enfants. Dans la situation où seul un adulte est présent, ce dernier devra se trouver le plus possible face aux enfants de façon à continuer de maintenir le lien. Le ou les professionnels assurant la charge du repas devront s'assurer de ne pas être dérangés.
- Organiser des temps festifs autour des repas : atelier cuisine avec la confection d'une recette par mois, fêter les anniversaires...
- Mise en place de rituels avant d'aller manger (chanson, lavage des mains, déplacement en tenant une petite corde : *le petit train*).
- Rituel de retour au calme après le repas : le repas fini, les enfants restent assis, un adulte vient près de chaque enfant avec une panier pour que celui-ci dépose son bavoir et son gant.
- Une table qui tient compte des rythmes différents est proposée pour éviter ou atténuer l'attente de l'enfant qui mange plus vite, si un enfant mange à un rythme relativement plus lent que les autres, l'adulte se doit de lui laisser le temps mais ce dernier lui indique néanmoins le moment où il doit débarrasser l'assiette.
- Selon l'âge et le niveau de développement, le professionnel peut proposer à l'enfant de s'installer à une table ou bien sur un transat pour les plus petits.
- Accepter les régressions et laisser le temps à l'enfant de s'adapter à une étape avant de lui en proposer une autre (ex : passage au mouliné ...)
- Favoriser au moment du repas un temps calme, temps de « plaisir ».
- Présenter les plats, respecter les goûts de l'enfant, prendre le temps d'échanger.
- Manger avec les doigts : le permettre avec certains aliments qui s'y prêtent plus que d'autres.
- L'adulte qui a en charge un tout-petit sera confortablement assis et maintenu (le dos bien calé, les jambes non croisées) afin de s'assurer pour lui-même un confort et une sécurité. Ainsi il prend le bébé dans ses bras et lui donne son biberon en toute sécurité.
- Un adulte qui a en charge les plus grands sera assis à table et accompagnera et prendra son repas avec les enfants.
- L'adulte suscite les échanges avec les enfants et propose des sujets de discussion (la météo, les sorties, les vêtements...) mais il doit faire en sorte de focaliser son attention sur les enfants dans ces moments pour limiter les digressions entre les agents (professionnels ou personnels). Il s'agit de se concentrer sur le temps du repas.
- L'adulte est un modèle pour l'enfant et montre donc l'exemple (tenue des couverts, posture, langage) : il veille à utiliser des mots simples et doit éviter le second degré avec l'enfant, incompréhensible pour l'enfant.
- Limiter « les parasites » extérieurs (va et vient...) : L'adulte prépare la table en amont pour éviter de se relever et générer de l'inconfort.

e. Alimenter les premiers mois

- La structure propose aux tout-petits le lait maternisé : 1^{er} et 2^{ème} âge *Blédilait* classique + eau *crystalline* (si les parents font le choix d'une autre marque, ils peuvent fournir le produit souhaité à la structure).

- La préparation des biberons est soumise à un protocole spécifique⁶, de même que le recueil et la conservation du lait maternel et son transport en sac isotherme...).
- Un accompagnement et un soutien dans la poursuite de l'allaitement est prodigué. La maman peut venir allaiter son enfant sur la structure si elle le souhaite, un fauteuil prévu à cet effet et un lieu propice peuvent être aménagés.

f. Accompagner la diversification alimentaire

A la naissance, les bébés ne se nourrissent que de lait. Vers 4-5 mois, les médecins recommandent le passage à une alimentation diversifiée. Petit à petit de nouveaux aliments vont être introduits dans les repas du jeune enfant. La diversification alimentaire et ses étapes sont à discuter avec les parents. Elle doit être en cohérence avec la façon dont les parents eux-mêmes la mettent en place. La diversification alimentaire doit se faire de façon progressive (avec des quantités et des textures adaptées à l'âge de bébé). Il est recommandé de proposer un aliment à la **fois**, 1/jour, pendant au moins 3 jours afin que bébé identifie bien son goût, ce qui permettra aussi à l'adulte de mieux repérer les éventuelles réactions allergiques. Il est conseillé d'introduire toutes les classes d'aliments sous forme mixée (légumes, fruits, protéines). Il est recommandé de commencer par les légumes ou les fruits, puis une fois bien intégrés, les protéines (viandes, poissons, œufs).

- Les professionnels veilleront à échanger sur les menus avec les familles de manière à viser une cohérence.
- Les professionnels proposeront des menus qui s'adapteront à l'évolution de l'enfant, des textures différentes (mouliné-mixé-petits morceaux).

g. Les allergies alimentaires : Le Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I)

L'équipe proposera aux enfants porteurs d'allergies avérées, **un projet d'accueil individualisé** qui permettra de sécuriser ses repas en supprimant les éléments allergènes autant que possible. Dans l'éventualité où la structure ne peut pas garantir des plats sécurisés, il peut être demandé aux parents d'apporter un plat adapté. La structure peut également donner les médicaments éventuellement prescrits dans la mesure où la procédure pour les administrer à l'enfant est notifiée et expliquée à l'infirmière. Le PAI est proposé par la direction et mis en place par l'infirmière et le médecin de la structure en lien avec le médecin traitant et/ou l'allergologue.

3. Soin et santé

a. Prendre soin de l'enfant

La santé signifie se sentir bien, physiquement, mentalement et socialement. La bonne santé du nourrisson dépend des «soins» que les parents prodiguent et des soins dispensés par les professionnels accueillants.

Une bonne santé chez l'enfant passe aussi par des activités intellectuelles (comme les jeux), des activités physiques, même pour le tout-petit. Celles-ci vont concourir à une bonne santé en

⁶ Protocoles préparation biberon, transport du lait (maison/structure), conservation du lait.

fortifiant le corps, en l'aidant à se développer mais aussi en favorisant les relations avec les autres enfants et la société en général. L'hygiène corporelle a également son importance pour sa santé.

- Les professionnels assurent des actes de la vie courante qui correspondent par définition à des soins qui ne nécessitent pas d'avis médical ou d'ordonnance : lavage de nez, nettoyage d'une plaie, soin d'une contusion, d'un saignement de nez, d'une piqûre d'insecte, d'un érythème fessier, traitement de la fièvre, d'une poussée dentaire ...

Afin de sécuriser ces soins, des protocoles⁷ sont établis par la structure, validés par l'infirmière et le médecin de crèche, évitant ainsi le recours à des ordonnances individuelles et variées.

Ces protocoles sont revus et actualisés régulièrement par le médecin de crèche.

Tous les professionnels de l'EAJE peuvent appliquer ces gestes dans la mesure où un protocole est établi.

- Le professionnel en collaboration avec le parent fait en sorte de permettre à l'enfant de bien se reposer avant tout. Un organisme éreinté se défend moins bien contre les agressions.
- L'hygiène est très certainement la meilleure défense : lavage des mains fréquents, lavages de nez...

b. Accueillir l'enfant malade ou porteur de handicap

Il arrive qu'un enfant déclare au cours de sa journée d'accueil une maladie ou du moins des symptômes qui alertent l'équipe ; dans ce cas, des protocoles de santé sont mis en place, notamment pour la fièvre⁸ afin de guider les professionnels quant aux conduites à tenir. Les parents sont toujours informés par la direction sur l'état de santé de leur enfant.

L'enfant présentant des symptômes continuera d'être accueilli sur la structure seulement s'il n'y a pas de risque pour lui même et/ou pour les autres enfants (risque d'aggravation, de contamination, ratio enfants/adulte estimé faible au regard de la situation). L'appréciation de cet accueil est laissée à l'infirmière et à la directrice⁹.

- **L'administration de médicaments**¹⁰ est autorisé sous certaines conditions et précautions préalables par mesure de sécurité.
- L'équipe de direction, en collaboration avec l'équipe médicale (Médecin et infirmière) peut proposer la mise en place d'un Projet d'accueil individualisé selon les besoins spécifiques concernant **les maladies chronique ou un handicap**. L'accueil de ces enfants implique un apprentissage de gestes spécifiques par les professionnels. Pour les maladies chroniques comme les allergies, l'asthme, l'épilepsie, le médecin de la crèche peut former les professionnels à la conduite à tenir adaptée. Celle-ci est consignée dans le P.A.I.
- **Les situations d'urgence** correspondent à des événements graves et urgents, nécessitant la mise en œuvre de gestes d'urgence sans lesquels l'état de santé de l'enfant va se dégrader.

⁷ Protocoles divers de soins (Traumatisme, brûlures, chambre d'inhalation, conjonctivite, Diarrhée...)

⁸ Protocole fièvre.

⁹ Règlement de fonctionnement en vigueur

¹⁰ Règlement de fonctionnement en vigueur

Ces événements surviennent pour la première fois dans la structure, l'enfant n'a donc pas encore de P.A.I (cela peut être une convulsion fébrile ou non, un urticaire géant, une crise d'asthme ou d'épilepsie...). En cas de risque vital, toute personne travaillant dans la structure, met en œuvre les gestes d'urgence adaptés pour sécuriser l'enfant.

VI. Accompagner et soutenir les parents

1. Accueil personnalisé

Les parents sont porteurs de connaissances, d'expériences et de ressources sur lesquelles ils s'appuient pour accompagner leur enfant. Les professionnels sont présents pour relayer les parents dans la fonction éducative et soutenir ces derniers en cas de besoin.

Dès la pré-inscription les parents sont accueillis dans le cadre d'un rendez-vous individuel pour répondre à leurs questions et présenter la structure. Nous proposons de maintenir un lien avec ses familles à travers les confirmations mensuelles de leur demande.

- Au cours de ce processus de pré-inscription, nous assurons les familles de notre disponibilité. En fonction des demandes et des besoins nous proposons des rencontres formelles (rendez-vous) mais il se peut aussi que des échanges informels aient lieu.
- Nous nous engageons à accompagner, soutenir et aider les parents dans leur cheminement. Nous les aidons à se projeter dans un éventuel futur accueil et les préparons à une première séparation d'avec leur enfant.

2. Échanges quotidiens

- Au cours de l'accueil, nous informons les parents sur la vie de leur enfant à la crèche ou en accueil familial, sur la structure lors des transmissions du soir. Nous nous tenons disponibles pour un échange plus approfondi en cas de questionnement en dehors de ce temps défini.
- Pour renforcer notre accompagnement au quotidien, nous avons initié une démarche d'accompagnement ludique pour les parents, notamment pour les plus grands des enfants accueillis.
- Une bande dessinée peut être un support ou prétexte d'échanges entre professionnels, parents et enfants (les plus grands).
- Nous proposons, en partenariat régulier avec la **médiathèque**, des pistes de lecture regroupées dans un dépliant intitulé « *Les grandes questions des tout petits* ».
- Les familles sont invitées, quand cela est possible, à nous accompagner à des **sorties**.

3. Axe de développement en lien avec d'autres services municipaux

- Rendre lisible et accessible aux familles, en un lieu unique, toutes les questions relatives à l'éducation des enfants et à la parentalité en général grâce à la mise en place du guichet unique d'accueil.
- Construction d'un espace collectif : temps et lieu d'échanges collectifs pour les parents, pour les enfants.

Ces espaces collectifs peuvent prendre la forme de groupe de paroles (parents, enfants), de « groupes de soutien à la parentalité », de temps de sensibilisation voire de formation, de conférence ou de temps d'animations entre parents et enfants, via les « ateliers parent-enfant ».

VII. L'équipe

1. Définir des normes de qualité

En 2016 dans le rapport « *Développement du jeune enfant, mode d'accueil, formation des professionnels* », la psychologue petite enfance et psychanalyste Sylviane Giampino avance **des critères qualitatifs** ayant fait consensus au sein de la commission de travail qu'elle a dirigé :

- Le taux d'encadrement des enfants et le ratio adulte/enfants.
- La taille restreinte des groupes d'enfants, la stabilité du personnel, l'adéquation des locaux.
- Les niveaux de formation, d'expérience et de qualification professionnelle des accueillants.
- Un équilibre entre les dimensions santé, éducation, et compréhension sociale.
- Les capacités et qualités personnelles nécessaires pour encadrer les enfants.
- Des temps de réflexion, des occasions de rencontres et d'échanges, des temps de formation et d'analyse d'expériences entre professionnels.
- L'attention et l'intérêt portés aux enfants, le temps et la disponibilité des accueillants, des réponses aux besoins individuels.
- L'alliance éducative avec les parents.
- Un accueil qui protège la sécurité affective des enfants et la continuité psychique, qui encourage la vitalité des enfants, favorise la mixité et l'ouverture sur le monde environnant.
- Un accueil qui énonce avec clarté les valeurs et objectifs de son projet de travail.

Notre équipe tend à répondre à ses critères en réfléchissant en parallèle à des items observables et/ou mesurables.

2. Se qualifier et se former

30 mars 2021- PROJET D'ÉTABLISSEMENT MULTI ACCUEIL « 1,2,3 les p'tits loups »

Nous accompagnons nos agents pour leurs demandes de formation continue (thèmes liés à la petite enfance tels que la bienveillance, l'éveil... ou aux relations professionnelles comme la communication en équipe, les relations inter-personnelles)... Les agents communiquent leurs besoins notamment lors des entretiens individuels annuels. Cela permet à la direction d'anticiper la préparation du plan de formation annuel pour l'ensemble des équipes.

Dans le cadre de la formation continue et du projet professionnel des agents, des stages au sein d'autres structures peuvent être proposés.

En lien avec le service ressources humaines, des entretiens d'accompagnement de projet professionnel peuvent être proposés par la direction ou sollicités par les agents eux mêmes.

Le premier des moyens pour construire ces outils est la communication.

3. Définir et créer des outils

a. Premier outil : Les réunions, temps d'échanges

Des réunions d'équipes sont organisées entre les deux types d'accueil.

L'accueil collectif et familial se réunissent 1 fois par trimestre pour se questionner sur des thèmes précis et choisis du projet pédagogique.

En plus de ces temps :

Au collectif,

- Les professionnels chargés de la continuité de fonction de direction (avec l'adjointe de direction) se réunissent une fois par trimestre pendant 1 heure.
- Les professionnels de chaque section une fois par trimestre pendant 1,5 heure.
- Un groupe variable de professionnels pour l'analyse de pratiques avec la psychologue une fois tous les 2 mois pendant 1,5 heure. Les temps de parole autour de l'analyse de pratiques sont un outil permettant de prendre du recul et d'observer ensuite les événements pour les réajuster.

Au familial,

- Échanges informels (entre professionnelles) pendant les temps de regroupement sur la structure.
- Échanges formels individuels avec l'adjointe de direction en bureau, pendant les temps de regroupement sur la structure, 20 minutes à 1 heure selon les sujets.

L'équipe de direction se réunit également pour échanger :

- Chaque matin pendant 15 minutes.
- Chaque mois pendant 1 heure.

Tous ces temps d'échanges, de réunions ont des objectifs différents mais ils servent à poser les engagements de chacun avec 5 indicateurs précis :

- La répartition des tâches ou des responsabilités,
- Les délais de réalisation,
- Les moyens / ressources à mobiliser,
- Le suivi,
- L'évaluation ou l'auto-évaluation.

b. Deuxième outil : Le tableau de bord

Dans le tableau de bord figure :

- Le planning du personnel (planning défini annuellement en fonction des plannings des familles),
- Le planning des différentes réunions de service,
- La liste des enfants avec leur nom, prénom, date de naissance et la section,
- Le planning de présence des enfants du jour,
- La fiche d'inscription de chacune des familles avec l'identité des parents, leurs coordonnées et les différentes personnes autorisées à être contactées ou à venir rechercher l'enfant, les autorisations diverses (photographie, transport à l'hôpital...),
- Les protocoles de santé,
- Les protocoles divers (coucher, sorties...),
- Les fiches de restauration à compléter pour le jour et à remettre à l'agent de cuisine,
- Les comptes rendu de réunion,
- Les fiches de transmissions, date, heure d'arrivée de l'enfant, le nom du parent qui vient rechercher l'enfant en fin de journée.

Pour l'accueil familial, il convient d'ajouter :

- La fiche d'évaluation de sécurité de la maison,
- La fiche du transport en véhicule si l'enfant est transporté ,
- Les documents relatifs au domicile (assurances, entretien chaudière...).

c. L'agenda professionnel

L'équipe dispose d'un agenda par section dans lequel est reporté l'ensemble des informations concernant l'équipe.

d. Les fiches de transmissions ou d'observation

Les transmissions écrites exigent d'être à la fois complètes, tout en étant brèves, lisibles et compréhensibles.

30 mars 2021- PROJET D'ÉTABLISSEMENT MULTI ACCUEIL « 1,2,3 les p'tits loups »

Les transmissions des professionnels portent sur différents volets : les éléments physiologiques de l'enfant : santé, soins, alimentation, change et sommeil.

Celles-ci peuvent être enrichies par des anecdotes sur la journée de l'enfant : des retours d'observation sur ses activités, ses découvertes ou ses interactions avec les autres enfants.

La qualité des transmissions découle directement du travail d'observation. Les fiches sont élaborées selon des indicateurs choisis par l'équipe et tenant compte du développement de l'enfant et de son âge.

La direction complète ces échanges verbaux par des échanges d'informations écrites avec les parents pour atténuer le risque de déperdition d'informations (congés, absences, renseignements sur le fonctionnement général, demandes de rendez vous, transmissions de documents...).

Ce support d'échanges vise une efficacité du traitement d'informations afin de préserver des relations harmonieuses.

Les transmissions ont pour objectif de mieux connaître l'enfant afin d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil.

4. Évaluer le projet

1ère phase : L'équipe va choisir un axe à évaluer et l'étendue qu'elle veut donner à son évaluation.

2ème phase : L'équipe va se questionner sur 4 points

- de quels outils disposons-nous ?
- quels objectifs nous sommes-nous fixés ?
- quels moyens avez-vous mis en œuvre ?
- quels indicateurs de résultat avons-nous choisis ?

Ces questions sont à se poser pour chacun des 6 axes du projet pédagogique.

Périodicité de l'évaluation : Pour la direction, un bilan est fait en juin en vue de la préparation de la rentrée.

- Avant chaque rentrée, l'équipe se réunit deux journées pour préparer l'accueil des enfants. La direction choisit avec l'équipe deux à trois axes de travail. Ces axes définiront les orientations à venir.
- Une fois par trimestre en réunion de service.
- Une fois tous les deux mois par sections.

Réfléchir aux indicateurs

Un indicateur est :

- Non équivoque (tout le monde met le même sens sur les mêmes mots),
- Identifiable, observable et mesurable rendant compte des résultats obtenus,
- Un outil qui va nous permettre d'évaluer la réalisation d'un objectif,
- Un descriptif du comportement observable des enfants (ce qu'ils font réellement),
- Une réflexion sur les conditions de ce comportement (quand ? combien de temps ? avec quels outils ?)

L'indicateur doit viser :

- La cohérence : Ce que je fais est-il bien en accord avec les objectifs de départ ? Est-ce que les différentes actions menées sont en accord entre elles ?
- La conformité : Ce que je fais respecte-t-il les textes réglementaires et les protocoles ?
- La pertinence : Ce que je fais répond-il bien à ce que j'attends en termes d'effets recherchés ?
- L'efficience : Est-ce que j'utilise au mieux les ressources mises à ma disposition et est-ce que je réponds au mieux aux besoins des enfants ?
- L'efficacité : Ce que je fais atteint-il bien les objectifs fixés ?

Les outils

Ils sont réfléchis en équipe et vont servir à la collecte des données et des informations. Ils sont construits en lien avec des questions qui vont aider à leur élaboration (qui se charge d'évaluer ?, qui va utiliser l'outil ? à quel moment va-t-il être utilisé ? que cherche-t-on à savoir précisément et pourquoi ? quels enjeux ?).

Le choix des outils (questionnaires, entretiens, grille d'évaluation, d'observation, grille de suivi comme le cahier de liaison, le carnet de bord...) dépend du public, de ce que l'on souhaite mesurer et du degré d'analyse que l'on souhaite mettre en œuvre.

CONCLUSION

Les établissements d'accueil de jeunes enfants sont les premiers nouveaux lieux d'accueil pour les bébés qui quitteront le cocon familial. Ce "projet pédagogique" met en lumière les objectifs exigeants à atteindre par une équipe dévouée, dont la mission choisie demande un engagement humain de tous les jours.

Puisse la lecture de ce recueil être pour les parents une aide précieuse et rassurante et pour les professionnels un outil de travail à consulter régulièrement.